

Marseille le 22 novembre 2017

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale
110, rue de grenelle
75007 Paris

Monsieur le Ministre,

Le SE-Unsa des Bouches-du-Rhône dénonce les actuels recrutements de contractuels pour assurer des remplacements dans le premier degré. Alors même que les listes complémentaires des concours ne sont pas épuisées, la Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale des Bouches-du-Rhône (DSDEN 13) a annoncé les opérations de recrutement de personnels au statut précaire.

Les difficultés de remplacement dans notre département sont liées à la mise en place des CP dédoublés depuis la rentrée 2017. En effet, ce dispositif a sollicité environ 140 enseignants parmi lesquels une centaine d'enseignants remplaçants, diminuant de 10% l'effectif global des remplaçants dans les Bouches-du-Rhône.

- En prévision du dédoublement des CE1 en REP+ à la rentrée 2018, dispositif qui nécessitera de nouveau plus d'une centaine d'enseignants.
- Afin d'assurer un enseignement de qualité égale et dans des classes non surchargées à tous les élèves du département,
- Dans l'optique d'avoir dans le département des personnels enseignants formés et dans une situation professionnelle non précaire,

nous vous demandons pour l'année scolaire en cours de procéder au recrutement des inscrits sur la liste complémentaire du CRPE, en tant que stagiaires, avec un accompagnement et une formation à l'ESPE.

Nous vous demandons pour l'année 2018-2019 :

- L'augmentation de la dotation de postes pour le département
- Un calibrage des opérations de changement de département (permutations informatisées et des ineat / Exeat) permettant un nombre suffisant d'entrants dans le département pour la rentrée 2018.
- L'augmentation du nombre de recrutement au CRPE session 2018.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de nos respectueuses salutations.



Carole Gelly

Secrétaire départementale SE-Unsa 13